



Restauration scolaire : les maternelles, les primaires

Rappelons que le service cantine, service public administratif facultatif, regroupait neuf personnes : trois pour la surveillance dans la cour, deux pour le service repas, deux pour le service vaisselle, deux pour l'accompagnement des enfants de la maternelle.

Devant le nombre important d'enfants inscrits à l'école (108 en maternelle et 184 en primaire), le nombre d'inscrits à la cantine augmente : plus de cinquante enfants en maternelle et une centaine en primaire.

Compte-tenu de l'interdiction de restreindre la cantine aux enfants dont les parents travaillent (loi du 27 janvier 2017), nous avons mis un agent supplémentaire (titulaire), soit au total dix personnes, dont cinq contrats aidés.

Ce renforcement, s'il a permis de mieux répartir le travail, n'a pas atténué le bruit résultant du grand nombre, au point qu'il nous a paru indispensable de modifier l'organisation des repas pour les maternelles, le self étant maintenu pour les primaires.

Un premier groupe de 25 (les plus petits de la maternelle) est amené à la cantine pour 12 h 40 par deux agents du service cantine.

Le second groupe reste en salle de jeux avec deux animatrices diplômées en matière d'animation petite enfance.

A 12 h 20, les deux animatrices amènent à la cantine le groupe resté à la salle de jeux et repartent avec le groupe des plus petits.

Cette organisation, qui a fait passer le nombre d'agents impliqués à douze, permet d'accueillir les enfants dans des conditions de sécurité renforcées et leur permet de prendre leur repas dans un environnement sonore adapté.

La disparition progressive des contrats aidés nous impose dès maintenant de réfléchir aux différents scénarios possibles si l'on veut préserver cette organisation du service qui donne aujourd'hui pleine satisfaction.

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
HISTOIRE LOCALE & ESPACE DES HABITANTS	5
LES BREVES	6
LA VIE DU VILLAGE	7
LA VIE DU CONSEIL & LA VIE ASSOCIATIVE	8
JUMELAGE	9
ANNONCES	10
PHOTOS	4-11

Comité de lecture

JM Allain,
G Bocquet,

Votre maire,

NAISSANCES

AMRANI Zaïm	25 août 2017
HUBINET LE LOC'H Henaïty	9 septembre 2017
BORSATO JENARD Ylona	21 septembre 2017
ALAIMO Zoé	17 octobre 2017

ETAT CIVIL



DECES

LEFEBVRE Jean	4 septembre 2017	Né en 1931
MAIRESSE Rémi	25 septembre 2017	Né en 1928
GRELL Pavel	2 octobre 2017	Né en 1928
HORGNIES veuve HARVENGT Liliane	9 octobre 2017	Née en 1934
DELMOTTE Rosa	12 octobre 2017	Né en 1935
ROMBY veuve JOYER Jeanine	17 octobre 2017	Née en 1922
PERIN Guy	20 octobre 2017	Né en 1935

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

Colis des Anciens,

Toute personne, âgée de 65 ans (en 2017) et plus, non inscrite sur les listes électorales, est invitée à se faire connaître en mairie pour s'inscrire afin de recevoir son colis de fin d'année. (présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile)

DEPART EN RETRAITE

Tous les agents de la commune se sont retrouvés à la médiathèque pour fêter le départ à la retraite de Mme Noëlla Collet, adjoint technique territorial.

Entrée à la mairie en janvier 1976, Madame Collet fut agent d'accompagnement au bus scolaire jusqu'en 2003, date à partir de laquelle elle sera en charge de l'entretien de la mairie.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre partira du parking rue de Maubeuge (imprimerie)
à 10 h 30.

Remontée avec les Anciens Combattants, l'Harmonie Communale, les enfants
des écoles, vers le cimetière par la rue JB Lebas.

Dépôt de gerbes au carré des soldats 14/18.

Allocutions sur place

A 11 h 15, le cortège redescendra rue de Maubeuge.

Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er octobre et le 31 décembre 2001** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale, qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JADP) et ceci environ 12 mois après le recensement. Lors de la JADP, il lui sera remis un certificat de participation à la JADP.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

REPONSES A NOS DEMARCHES

LA POSTE

Suite à une demande du maire auprès de la Poste, la boîte aux lettres de la rue Faidherbe a été déplacée sur le parking du square de la Parapette, ce qui en augmente la visibilité et la sécurité d'accès.

LA VOIE EXPRESSE

Suite à une interpellation du Conseil Départemental par le maire, le département s'engage à réaliser un diagnostic de la signalisation sur la RD649 et, dans son prolongement, à remplacer les panneaux « sortie Marpent », aujourd'hui insuffisamment réfléchissants.

L'AGGLO ET LE RALENTISSEUR DE LA RUE SALENGRO

30 janvier 2014 : suite aux accidents récurrents sur la rue Salengro, courrier du maire à l'agglomération demandant la programmation du ralentisseur rue Roger Salengro.

24 février 2014 : l'agglomération prend acte de notre demande sous réserve de la programmation par le conseil communautaire.

15 avril 2014 : le maire fait part aux riverains de la rue Salengro des démarches en cours.

28 juillet 2015 : le conseil municipal de Marpent délibère pour confirmer sa demande de programmation et son engagement financier.

9 novembre 2015 : le maire relance par écrit l'agglomération.

7 décembre 2015 : le maire exprime, par lettre, au Président de l'agglomération son inquiétude à la suite d'accidents répétés dans la rue Salengro.

26 avril 2016 : un courrier de l'agglomération prend acte de notre demande et affirme qu'elle sera proposée à la commission voirie.

6 juillet 2016, l'agglomération demande aux communes de lui présenter leurs demandes en matière de projets susceptibles de bénéficier d'un financement au titre des amendes de police.

La commune répond les jours suivants en indiquant un seul projet : le plateau surélevé de la rue Salengro.

7 octobre 2016, l'agglomération annonce retenir pour 2016 la création d'un plateau surélevé rue Salengro (18 000 €).

2 juin 2017 : L'agglomération nous transmet la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) pour un démarrage du chantier le 17 juillet 2017.

20 septembre : le maire s'étonne dans un courriel que les travaux ne sont toujours pas commencés.

25 septembre : Les services de l'Agglomération répondent que le marché a fait l'objet d'une « annulation pour des raisons techniques et administratives ».

Une nouvelle consultation d'entreprises est en cours.



Cantine : Accompagner l'enfant



Service cuisine



Amicale des Ecoles



Assemblée du Football Club

PLANTONS LE DECOR (communiqué)

Pour préserver la biodiversité régionale, les espaces naturels régionaux du Nord-Pas de Calais, le Parc Naturel de l'Avesnois et la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre vous proposent de planter des espèces locales dans votre jardin, grâce à l'opération « Plantons le Décor ». Cette action est la garantie de bénéficier de plantes de qualité, d'origine régionale, avec de bonnes capacités de reprise, produites par des pépiniéristes qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux.

Le principe est simple : choisissez dans la brochure de présentation les espèces qui vous intéressent, remplissez et envoyez le bon de commande intégré à la brochure **avant 3 novembre 2017 ou le 9 février 2018**. Vous profiterez ainsi d'une commande groupée, dont **la livraison est prévue le 25 novembre 2017 ou le 3 mars 2018**, à la ferme du zoo de Maubeuge (ou à la Maison du Parc, Grange Dîmière à Maroilles).

Informations pratiques

Bons de commande disponibles : en mairies, au siège de la CAMVS à Maubeuge (03 27 53 01 00), à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois à Maroilles (03 27 77 51 60).

Également téléchargeable sur : www.agglo-maubeugevaldesambre.fr ou www.parc-naturel-avesnois.fr

HISTOIRE LOCALE :

L'actuel cabinet paramédical, rue de la mairie, redonne vie à un immeuble qui eut très longtemps une vocation commerciale.

La plus ancienne connue remonte aux années 1930 avec la mercerie-chapellerie « au bon marché » de M et Mme Moulin-Bertrand (voir photo).

Après la seconde guerre mondiale, M et Mme Jules Danhiez y tenaient toujours une mercerie mais la cloche du magasin sonnait surtout au rythme des grappes d'enfants qui franchissaient le seuil pour y acheter des sucreries, notamment après l'école ou la messe du dimanche matin.

Je me souviens d'un jeudi, jour qui était sans école à l'époque, j'étais allé couper du bois chez M et Mme Danhiez avec un camarade de la cité cheminote.

Comme récompense, nous avons reçu chacun une pièce de cinq francs et, le plus important pour nous, une poignée de friandises.

La concurrence était rude sur le marché des « bonbons » marpentois : outre la mercerie Danhiez, les consommateurs avaient aussi le choix entre la droguerie de Paul Draux (en face de l'école, à l'emplacement du petit square), la mercerie Barras (juste avant l'actuel Point Chaud), les Comptoirs français (27, rue des frères Roucheau), le Familistère (anciennement auto-école), les Coopérateurs (13, rue Salengro) et le Bazar Parisien (actuellement Distri-Auto).



JM Allain

ESPACE DES HABITANTS

Je tenais à vous faire part de mon mécontentement au sujet du stationnement rue de la République . Les personnes mettent leurs poubelles pour que leurs places leur soient réservées, ce qui n' est pas normal.

En même temps nous avons deux médecins, un garage qui sont sur cette rue et je comprends que les patients ou clients se garent devant chez nous, aucun souci sur ça.

De plus, certains propriétaires vivant seuls se retrouvent avec 3 ou 4 voitures .

Comment fait-on pour pouvoir mettre son véhicule sur une aire de stationnement et avoir au moins la chance de décharger ses courses si nous avons les clients, les poubelles, x véhicules pour une personne ou des véhicules qui sont laisser plusieurs jours devant chez vous sans bouger ?????

REPONSE

Le domaine public ne doit faire l'objet d'aucune appropriation privative et, en ce sens, vous avez parfaitement le droit d'enlever les poubelles des particuliers qui se réservent abusivement un emplacement. En ce qui concerne le garage JP Cars, il est officiellement fermé depuis plusieurs semaines (liquidation judiciaire).

Pour les ménages qui ont plusieurs voitures, aucun texte ne leur interdit de stationner sur le domaine public pourvu que ce ne soit pas sur le trottoir et pour peu que le véhicule ne reste pas immobilisé plus de sept jours (auquel cas, vous pourriez nous prévenir).

Pour terminer, rappelons aussi que le stationnement sur le domaine public à hauteur de son habitation n'est pas un droit du riverain, même si je peux convenir que cela peut générer quelques difficultés pour décharger ses courses lorsque l'habitation ne comporte aucune place de stationnement ou aucun garage.

Restant votre disposition si vous avez des idées sur le sujet...

REMERCIEMENTS

Encore tous nos remerciements à M et Mme BLONDELLE, magasin PROXI, pour le prêt du parking lors de la foire d'automne, M. Walter CERBONI, Casse AUTO 2000, pour la mise à disposition d'un véhicule dans le cadre de la démonstration de désincarcération, lors de la journée Sécurité Routière ainsi qu'à M. PAINCHART, directeur du groupe scolaire, pour le prêt de vélos lors de cette même journée sans oublier les pompiers de Jeumont.

VENTE DE CALENDRIERS

L'Agglomération nous informe de la vente frauduleuse de calendriers de collecte dans plusieurs communes de l'Agglomération. De faux représentants en gilets jaunes réalisent ainsi du porte à porte. La société FLAMME confirme que son personnel n'a pas démarré sa vente annuelle. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance en ce qui concerne ces pratiques abusives.

DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique par arrêté municipal. Tout propriétaire de chien, ou la personne qui le promène, est tenu de procéder au ramassage des déjections par tout moyen approprié. Le non-respect de l'interdiction est passible d'une contravention de seconde classe (35 euros)

BRULAGE DECHETS MENAGERS (broussailles, cartons etc...)

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et limiter les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère. Cette interdiction est formulée à l'article 84 du règlement sanitaire départemental approuvé par arrêté préfectoral du 12 avril 1979 pour le département du NORD.

TRAVAUX

Les services du Conseil départemental ont entrepris les travaux de réfection du pont de Sambre dont le manque d'étanchéité patente du revêtement était susceptible de causer des dommages à l'ouvrage et aux réseaux qui le traversent. Une déviation a été mise en place. Les automobilistes ont donc pris leur mal en patience et emprunté la déviation mise en place, sachant qu'il est toujours possible à pied d'emprunter la passerelle.

A partir du 20 novembre prochain, réfection de la Départementale 959 (rue de la République). En conséquent, stationnement interdit semaine 47. Déviation mise en place par la rue Roger Salengro.

DECHETS VERTS

La période de collecte des déchets verts pour cette année 2017 pris fin le 31 octobre. Voir site de l'agglomération : <http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr>

SEJOURS A L'ETRANGER

Définir et financer son départ à l'étranger ? Mieux connaître un pays ?
Connaitre des bons plans et astuces ?
Ne pas hésiter à aller sur la plate-forme « ready to moove » pour trouver des points de contact de proximité.

Prochain Don du Sang le 19 décembre 2017 au Foyer Timmermans à Jeumont de 14h00 à 19h00.

ACTIVITES EDUCATIVES PERISCOLAIRES

L'observation de la fréquentation depuis la rentrée et la prise en compte des remarques de parents nous ont amené à opérer quelques ajustements.

De 16 h 30 à 17 h 30, Activités Educatives Péri- Scolaires (accompagnement aux devoirs) avec un groupe d'enfants de la maternelle et un groupe d'enfants du primaire. Inscriptions en mairie.

Les parents peuvent reprendre l'enfant à tout moment.

La garderie fonctionne (gratuitement) de 17 h 30 à 18 heures pour les enfants inscrits aux AEPS, avec possibilité pour l'enfant de rester plus tard les mardi, jeudi et vendredi (ouverture du cyber-centre jusque 19 h).

NOUVEAU BOULANGER

Bienvenue à M et Mme KUBIAK qui ont repris la boulangerie Cuvelier, rue Tiers.

Nous leur souhaitons chaleureusement un bon accueil et pleine réussite dans leur projet commercial.

CABINET PARAMEDICAL

Mme Drugmanne nous a fait savoir qu'elle renonçait à s'installer pour des raisons indépendantes de sa volonté et qu'elle regrettait bien de ne pouvoir venir à marpent.

Le cabinet affiche néanmoins complet avec l'arrivée de M. Xavier Marchand, infirmier et de M. Jean-Luc Clément, hypnologue (lutte contre la tabagisme, le sur-poids, le stress etc...) qui rejoignent ainsi Mme Manon Mignien, orthophoniste. Bienvenue à eux trois !

JOURNEE SECURITE ROUTIERE

La Préfecture du Nord a initié un appel à projets dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2017.

A ce titre, M. Bruno Legros, conseiller délégué, a proposé 2 projets qui ont été validés par la Préfecture et financés à hauteur de 80 % :

- L'installation d'une Borne EthyloTest Electronique dans notre Salle des Fêtes
- L'organisation d'une Journée Dédiée à la Sécurité Routière

La Borne EthyloTest a été installée à la médiathèque dans l'attente de l'achèvement des travaux de la salle des Fêtes.

La Journée dédiée à la Sécurité Routière le Samedi 21 Octobre 2017 de 10h00 à 17h30 a été organisée dans le Centre Bourg.

Cette journée était organisée avec les partenaires suivants :

- L'Automobile Club du Nord de la France
- La MACIF
- Le SDIS
- L'Association Droit Au Vélo de Maubeuge
- La Police Nationale de Maubeuge
- AUTO 2000 – Boussois

Tout au long de la journée, ouverte à tous, enfants et parents, les visiteurs se sont vus proposer les animations suivantes :

- La voiture-tonneau
- Le simulateur de conduite de 2 roues
- Le simulateur de conduite de véhicules 4 roues
- La piste d'éducation routière pour les enfants
- La mallette Sécurité Routière (Réflexologie du freinage, lunettes de simulation d'alcoolémie ...)
- L'ERGOVISION (Test de la vue)
- Démonstration de désincarcération automobile par le SDIS vers 14h00
- Atelier « Je repasse le code »
- La Borne EthyloTest

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 /07/2017

TRAVAUX MAIRIE

Suite à l'écriture erronée d'une formule de révision des prix dans le Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP), il convient d'écrire cette formule conformément aux prescriptions du Code des Marchés Publics.



En conséquence, le conseil donne mandat au maire pour signer un avenant au marché relatif aux travaux de rénovation-mise aux normes de l'ensemble « mairie-salle polyvalente-salle des spectacles ».

LE PRE FLEURI

Le conseil donne son accord pour la vente de la parcelle AE450 (586 m²) au prix de 30 180 euros TTC.

LOGEMENT ABANDONNE

Le propriétaire des trois logements en ruine rue V Hugo prolongée n'ayant pas donné suite aux mises en demeure successives, le conseil maintient la poursuite de la démarche, à savoir le dépôt d'un dossier auprès du Préfet en vue d'obtenir un arrêté d'utilité publique pour l'acquisition.

CHEMINS RURAUX

Une étude sur les chemins ruraux de la commune a été engagée à notre demande par l'Association pour la défense des chemins ruraux (association financée par la Région, l'Europe et le Fédération de Chasse).

Le comité de pilotage de cette étude réunit des élus (le maire et Alda Delplanche) et des membres du groupe de marcheurs (Jacques Cartiaux, Bruno Destuyver, Pascal Delplanche et Brigitte Devos).

Cette étude, menée gratuitement par Marion Bouchart, chargée d'études, est basée sur un état des lieux et fera des suggestions en termes de valorisation et gestion de ces chemins.

ATHLETISME

Attention nouveaux horaires d'entraînements de MSL (Stade du Bel Air).

Samedis et mercredis

Ecoles et débutants de 14h00 à 15h30

Section des moyens de 15h00 à 16h30

Section des grands de 16h00 à 18h00



FOOTBALL COUPE DE FRANCE

Au terme d'un superbe match, notre équipe séniors a battu l'équipe de Sin Le Noble (classée en division supérieure) par 3 buts à 0 !

Le club de Marpent accédait ainsi pour la première fois de son histoire au 5^e tour de la coupe de France, pour affronter Grand- Synthe, jouant en Nationale 3, soit cinq divisions au-dessus et seconde de sa division.

L'écrasement d'Aniche lors d'un match de championnat intermédiaire (7 buts contre 1), permettait d'envisager sereinement la rencontre avec Grand - Synthe.

Celle-ci fut en effet de très bonne tenue pour les « rouge et blanc », Marpent ne s'inclinant que par deux buts à zéro après avoir fait un match combatif et techniquement remarquable.



JUMELAGE MARPENT - POLIÇAN

Alda Delplanche, conseillère déléguée à la culture et son mari Pascal se sont rendus (à leurs frais) à Poliçan où ils ont été chaleureusement accueillis par le maire Adriatik Zotkaj et Xini Zengjine, notre amie interprète.

Le maire de Poliçan a réaffirmé son souhait de développer les échanges entre nos deux communes et confirme son accord pour accueillir un groupe de jeunes marpentois.

Ce projet fait l'objet, avec l'aide de la Région et du cabinet Ytes, d'une seconde demande auprès de l'Union Européenne (programme Erasmus Jeunesse), la première n'ayant pas abouti.

M et Mme Delplanche en ont profité pour se rendre au cimetière français de Korça où reposent 640 soldats de l'armée française, morts en 1916-1918.



L'alliance franco-britannique tenta en effet un débarquement dans les Balkans pour fracturer le front germano-turc. Après deux échecs retentissants, les français parvinrent à installer un corps expéditionnaire dans la ville albanaise de Korça qu'ils proclamèrent, jusqu'en 1920, république indépendante, dotée de son parlement et de son administration, comme le lycée français de Korça où se formèrent durant des décennies les élites du pays et dont l'influence culturelle se fait encore sentir en Albanie.

(Pour plus de détails, lire l'ouvrage d'André Ducasse « le chaudron du diable »).

Marpent / Poliçan : un joli poème de Xini Zengjine pour célébrer l'amitié entre nos deux communes.

Il était une fois
Un petit aigle des Balkans
Voulant se sortir de son nid en bois
Et devenir ami à un joli coq celtique et gaulois.
Vivant tout seul dans des montagnes lointaines
Et tout près en même temps,
Voulait s'envoler fièrement
Tout bas, en plein cœur
Des plaines et des près de l'occident.
Pour bien s'entendre dans ces parages
nouveaux - nés,
Les volailles ont inventé une langue bien étrange et surprenante,
En mélangeant les lettres de l'esprit et la voix du cœur
De Poliçan et de Marpent.



MARPENT

Salle des Sports
DIMANCHE
3 DECEMBRE 2017
 9h à 19h
MARCHE DE NOEL
 Nombreux exposants



ENTREE GRATUITE
 Buvette* et petite restauration
 *L'abus d'alcool nuit gravement à la santé.
 Dimanche midi : "Assiettes Anglaises"
 6€ sur réservation. Vente de crêpes

Organisation:
 Les Amis du moulin.
 F.P.N.M.



JEUMONT

31

dimanche
17 DECEMBRE 2017
 organisé par
 le F.C. Marpent
 Salle
 Montaigne

*réservation des tables jusqu'à 12h

1€ le carton
 10 achetés = 2 gratuits
 Ouverture des portes 11h00
 Début des jeux 14h

Restauration sur place
Bons d'achat
 Réservations* à Maminouche
 au 06 22 87 49 90

F.P.N.M.



HARMONIE de MARPENT

Dimanche 26 Novembre à 9h30
 En l'église Notre Dame d'Ayde de MARPENT

MESSE DE SAINTE CECILE

JEUMONT

L'Association « La Joie de la Famille » de Marpent organise au Foyer Timmermans

UNE GRANDE BOURSE AUX VETEMENTS FESTIFS, JOUETS, CADEAUX, ARTICLES PUERICULTURE

Les dépôts et les reprises se feront par une seule et même personne.

Les articles devront être en bon état, non démodés et étiquetés (descriptif + prix)

LUNDI 11 DECEMBRE 2017	→	DEPOT des VETEMENTS 13 H 30 – 17 H 30
MARDI 12 DECEMBRE 2017	→	VENTE 08 H 00 – 12 H 00 13 H 30 – 18 H 00
MERCREDI 13 DECEMBRE 2017	→	REPRISE DES INVENDUS Et Règlement des Comptes 14 H 00 – 17 H 00

DROIT de DEPOT	→	2 € par liste de 10 articles 3 listes par déposant
----------------	---	---

VEZ NOMBREUX... NOUS OUVREONS DANS UN BUT SOCIAL

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol

F.P.N.M.

Photos



Foire d'Automne



Foire d'automne



Ouverture parking de l'école



Départ en retraite de Mme Noëlla Collet

APCM

Amicale du Personnel Communal de Marpent
Mairie de Marpent 59164 Marpent Tél. 03 27 39 63 41

Chers Marpentois(e),

Nous organisons notre traditionnel voyage au Marché de Noël, cette année double destination : **Arras**, le matin et **Amiens** l'après-midi. Départ 8h00 devant la mairie, retour vers 20h00 à Marpent.

Cette sortie se déroulera le : **SAMEDI 16 DECEMBRE 2017**

TARIF : 15€00 /personne (espèce ou chèque à l'ordre de l'APCM) règlement à l'inscription

INSCRIPTION UNIQUEMENT en mairie auprès de **Vanessa** ou **Stéphane**.





Education routière



Simulateur conduite alcoolisée



Je repasse mon code



Simulateurs conduite auto et moto



Petit tour en voiture tonneau



Désincarcération